

## THÈSES INERIS - GUIDE PRATIQUE

Juin 2020

**L'**Ineris recrute des doctorants pour la durée de trois années nécessaires à la préparation d'une thèse. Dix à quinze thèses sont soutenues chaque année. Le doctorant réalise sa thèse de manière conjointe et coordonnée au sein de deux laboratoires de recherche : l'un appartenant à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche ; l'autre étant un laboratoire Ineris. La mission de l'Institut est de réaliser ou de faire réaliser des études et des recherches permettant de prévenir les risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens ainsi que sur l'environnement, et de fournir des prestations d'expertise-conseil permettant de faciliter l'adaptation des entreprises à cet objectif.

## Informations générales

Les principaux objectifs de l'Ineris en matière de recherche sont les suivants :

- / progresser dans la compréhension des effets sur la santé et l'environnement associés à certains risques émergents (perturbateurs endocriniens, particules ultrafines, champs électromagnétiques...);
- / développer des méthodes pour prédire les dangers des substances, en particulier avec les nouveaux « outils » demandés par REACH (tests *in silico*, *in vitro*, *in vivo*) et évaluer les impacts (biomarqueurs et bio monitoring) ;
- / progresser dans la compréhension des processus de transfert des contaminants dans tous les milieux (air, eau, sol), développer des modèles robustes pour évaluer les risques d'exposition ; alerter, évaluer et maîtriser les risques de l'échelle locale à l'échelle transfrontalière ;
- / développer la mesure dans les milieux complexes (air, eau, sol), en particulier de polluants dits émergents (dont les nanoparticules), avec une exigence renforcée de qualité et de reproductibilité ;
- / améliorer la qualification des effets des matières et phénomènes dangereux en évaluant les

incertitudes et en perfectionnant les outils de modélisation (méthodes semi-empiriques de type QSAR et QSPR, déterministes, probabilistes) ;

- / mieux appréhender les systèmes industriels complexes, du point de vue des processus physiques et en prenant en compte les aspects humains et organisationnels, l'environnement des installations et les enjeux territoriaux, pour gérer les risques et faciliter la décision publique ;
- / contribuer à la mise au point de procédés industriels (débouchant par exemple sur les biocarburants) et au développement de nouvelles technologies (hydrogène, nanomatériaux) plus sûres, en anticipant la maîtrise des risques dès la conception de ces procédés ;
- / intégrer les approches et les résultats de la recherche en sciences humaines et sociales et économique afin d'éclairer les décisions pour mieux maîtriser les risques et pollutions ;
- / mieux connaître les lois de comportement et les couplages régissant l'évolution à long terme des ouvrages souterrains et des massifs rocheux, évaluer les aléas et les dangers pour développer des méthodes de surveillance et d'alerte ;

- / développer des méthodes d'évaluation des aléas liées aux ouvrages souterrains abandonnés, de leurs conséquences éventuelles sur les installations de surface et des risques encourus par les populations ;
- / évaluer la pertinence et l'intégrité des installations souterraines pour stocker ou séquestrer des produits (hydrocarbures, CO<sub>2</sub>, déchets) y compris dans l'hypothèse d'aléas climatiques.

L'Ineris se réserve à tout moment le droit de renoncer aux projets publiés.

## Processus de recrutement

### Diffusion

- / les offres de thèse sont publiées sur le site de l'Ineris [www.ineris.fr](http://www.ineris.fr) et sur le site de l'ABG. L'information est relayée par voie électronique auprès des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, via les écoles doctorales ;
- / le dépôt d'un dossier de candidature est à l'initiative du candidat et du laboratoire partenaire.

### Recrutement

- / dépôt des dossiers de candidature ;
- / entretien des candidats avec le responsable de thèse ;
- / sélection du candidat finaliste ;
- / revue synthétique du dossier (direction scientifique, commission doctorale) et décision finale ;
- / entretien avec la direction des ressources humaines ;
- / décision sur une contractualisation par l'Ineris ou dans certains cas par un établissement partenaire ;
- / intégration des doctorants à partir d'octobre.

### Pré-requis

Au démarrage de la thèse, le candidat devra impérativement être titulaire d'un Bac+5. Dans le cas d'un master professionnel ou d'une école d'ingénieur, le candidat fournira une attestation d'équivalence au master recherche.

## Dossier de candidature

à télécharger sur le site : [www.ineris.fr](http://www.ineris.fr)

### Partie 1 : candidat

### Partie 2 : encadrant

Chaque dossier doit comprendre :

- / un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation du candidat (fiche B) ;
- / copie des diverses attestations, par exemple, diplômes, notes... (fiche B) ;
- / les résumés des travaux scientifiques antérieurs et les appréciations des scientifiques ayant encadré le candidat (fiche C) ;

- / les fiches de renseignements concernant le candidat et le(s) laboratoire(s) d'accueil (dossier de candidature à télécharger) (fiches D et E) ;
- / en cas de cofinancement, une lettre d'engagement de l'entreprise, de l'organisme ou de la collectivité locale apportant le financement (fiche F).

Le dossier de candidature et le contrat d'accompagnement de thèse sont en ligne sur le site : [www.ineris.fr](http://www.ineris.fr). Il doit être envoyé par mail à l'adresse figurant sur chaque offre. La bonne qualité des dossiers assurera leur instruction, merci de veiller en particulier à la lisibilité des documents scannés.

## Sélection des candidatures

Les dossiers sont examinés par la commission doctorale qui se réunit courant juin. Les critères d'examen des dossiers sont les suivants :

- / qualité scientifique du projet ;
- / pertinence du projet proposé ;
- / qualité du dossier individuel du candidat ;
- / qualité et compétences du laboratoire d'accueil et de l'équipe encadrant le doctorant.

## Déroulement et suivi de la thèse

### Partenariat Ineris - laboratoire

La thèse se déroule de manière coordonnée au sein d'un laboratoire Ineris et d'un ou plusieurs laboratoires d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

### Présence du doctorant

Dans le cadre de ce partenariat, dans un souci d'équilibre, et afin que le doctorant s'enrichisse autant d'une expérience à l'Ineris que dans le milieu universitaire, il est souhaité que le doctorant passe au moins 50 % de son temps dans les locaux de l'Ineris. Ce temps sera défini dans le contrat d'accompagnement de thèse.

### Convention d'accueil

Une convention d'accueil est signée par le doctorant et le laboratoire partenaire, et remise à la direction des ressources humaines 15 jours avant l'entrée de celui-ci dans le laboratoire (voir modèle de convention du laboratoire).

### Suivi de thèse

La thèse est suivie au quotidien par les responsables scientifiques au sein des laboratoires partenaires.

Elle est suivie également par un comité de pilotage comprenant a minima les scientifiques encadrant la thèse, issus des laboratoires partenaires, dont le directeur de thèse (à définir dans les « conditions spécifiques de thèse » - annexe 10 du dossier de candidature - partie 2 / encadrant).

## Dispositions financières et contractuelles

### Rémunération du doctorant

La majorité des doctorants sont engagés à l'Ineris pour un CDD de 3 ans. Leur rémunération est de 25 362 euros bruts annuels.

Ils bénéficient d'une mutuelle obligatoire et d'autres avantages (restaurant d'entreprise, navette Creil/Ineris, indemnités si transport domicile/Ineris par le train, CE...).

### Montage financier des thèses

Les thèses peuvent faire l'objet de différents cofinancements : partenaire industriel, agence publique ou collectivité locale.

L'Ineris établit alors un contrat de cofinancement, pour la durée de la thèse, avec le partenaire qui s'est engagé à soutenir le projet retenu (fiche F du dossier de candidature - partie 2 / encadrant).

### Contrat d'accompagnement de thèse

Un [contrat d'accompagnement de thèse](#) est signé entre l'Ineris et le laboratoire partenaire (à télécharger sur le site : [www.ineris.fr](http://www.ineris.fr)).

Ce contrat définira le programme scientifique de la collaboration, ainsi que les conditions administratives, pratiques et financières de la thèse, les modalités de répartition du temps passé au sein des laboratoires concernés.

Les frais d'accompagnement sont remboursables aux frais réels sur présentation de justificatifs et sont fixés entre 10 et 15 k€ HT par an. Si des investissements particuliers sont nécessaires, ils seront traités au cas par cas.